



COMMUNE DE JEZAINVILLE

PRÉINSCRIPTION SCOLAIRE 2026 - 2027

Enfant à inscrire :

NOM Prénom
Sexe Féminin Masculin (Entourer la réponse)
Né(e) le / / A Département
Nationalité
Adresse
Code postal Ville

Père :

Marié Célibataire Union libre Pacsé Divorcé Séparé Veuf (Entourer la réponse)
NOM Prénom
Né(e) le / / A Département
Nationalité
Adresse
Code postal Ville
Mail
Profession Employeur
Téléphone Téléphone professionnel

Mère :

Mariée Célibataire Union libre Pacsée Divorcée Séparée Veuve (Entourer la réponse)
NOM Prénom
Né(e) le / / A Département
Nationalité
Adresse
Code postal Ville
Mail
Profession Employeur
Téléphone Téléphone professionnel

Frères et sœurs habitant à la même adresse et scolarisés :

NOM	Prénom	Date de naissance	Lieu de scolarisation
		 / /	
		 / /	
		 / /	
		 / /	
		 / /	

Liste des pièces justificatives obligatoires :

- ✓ Toutes les pages du livret de famille
- ✓ Un acte de naissance avec filiation ou toute pièce justifiant de l'autorité parentale
- ✓ Pièce d'identité du père
- ✓ Pièce d'identité de la mère
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, d'eau)
- ✓ Les pages de vaccins du carnet de santé

En cas de séparation des parents :

- ✓ Le jugement de divorce ou l'attestation de précisant la résidence principale de l'enfant

En cas de garde alternée :

- ✓ Le jugement de divorce et l'attestation précisant la résidence de l'enfant en garde alternée

En cas de changement d'école :

- ✓ Un certificat de radiation (délivré par la direction de l'établissement scolaire)

Un certificat d'inscription sera fourni par mail après traitement du dossier complet

Dès la réception du certificat, vous pourrez prendre contact avec Monsieur Benoit GUIET Directeur du Groupe Scolaire Hubert DARDAINE de JEZAINVILLE au 0673373414.

Engagements :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage à compter de ce jour, à signaler par écrit à la Mairie tout changement d'inscription et de situation de l'enfant (déménagement, inscription dans une école privée ...) et ce jusqu'au dernier jour de l'année scolaire.

Tout usage délibéré de faux est puni par la loi et passible de peines prévues par le code pénal.

La Mairie traite vos données personnelles dans le but de procéder à l'inscription scolaire de votre enfant ainsi que de transmettre des informations liées à la vie de l'enfant à l'école.

Ce traitement repose sur des obligations légales, afin de rendre le service attendu, tous les champs sont obligatoires.

Les destinataires de vos données sont les services et les élus concernés de la Mairie, les services de l'éducation nationale, de la recette des finances et de la CAF. Vos données personnelles sont conservées pendant 6 ans à compter de l'inscription de votre enfant.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation des traitements et de réclamation auprès de la CNIL.

Le :/...../.....

Signature du père
ou personne exerçant l'autorité parentale
parentale

Signature de la mère
ou de la personne exerçant l'autorité

La gestion des inscriptions fait l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, le droit de consultation et de rectification des informations recueillies s'exerce auprès de la Mairie.